

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 175

Artikel: Echos du centenaire de Pasteur

Autor: Evard, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257889>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ashby et de ses deux vice-présidentes, M^{mes} de Witt-Schlumberger et Lindemann. Il est également question d'une réunion du Comité Exécutif et d'une réunion des Présidentes nationales à ce même moment à Londres. E. GD.

Echos du centenaire de Pasteur

Trop de choses ont été dites, depuis le 27 décembre 1923, dans les multiples fêtes de Pasteur qui s'échelonnent de mois en mois, pour évoquer encore ici l'œuvre, la personnalité ou la vie du grand savant.

Bornons-nous à rappeler ce que les femmes lui doivent en particulier, et à esquisser les deux belles figures féminines qui l'encadrent dans sa gloire : sa mère et son épouse.

En appliquant ses méthodes à la lutte microbienne en chirurgie, Louis Pasteur renouvela de fond en comble l'obstétrique, en isolant le terrible microbe des fièvres puerpérales. Il faut lire les effroyables statistiques de mortalité des jeunes mères — en moyenne de 20 à 30 % chez les accouchées des hôpitaux — pour savoir ce que les générations doivent au savant chimiste, auquel l'hostilité des médecins fut un obstacle tenace : mais ses méthodes triomphèrent et les futures mères n'ont plus, suspendues au-dessus de la tête, cette menace de mort qui les faisait craindre d'enfanter.

Si Pasteur accomplit une œuvre de si extraordinaire envergure, il le doit peut-être autant aux affections de famille qu'à sa propre énergie. Il a rendu lui-même un hommage public à ses parents dans un discours devant sa maison natale de Dôle, en 1881, disant de sa vieille mère, fille d'humbles jardiniers : « Tes enthousiasmes, ma vaillante mère, tu les as fait passer en moi... » Et l'on a décrit l'infatigable ménagère, Jeanne-Etiennette Rogué, occupée de rudes besognes, pas épistolière, mais si tendre et si vibrante, qui influença grandement la loyauté et l'imagination du grand savant, deux aptitudes indispensables à l'homme de science qui pressent la découverte dans l'intuition de l'hypothèse, et doit en faire la rigoureuse démonstration expérimentale.

Tout jeune professeur de chimie à Strasbourg, Pasteur épousa Marie Laurent, la fille du recteur de l'Université. On sait les lettres touchantes écrites par cet homme de cœur, pauvre et ardent.

Peut-être connaît-on moins la collaboration active que M^{me} Pasteur voua, dès son mariage, à l'œuvre scientifique de son mari, s'initiant, en recopiant ses notes, à ses premiers travaux sur la dyssymétrie moléculaire ; afin de s'élever au rang de secrétaire du savant, elle s'appliquait à comprendre en langues étrangères des ouvrages de science spécialisée — à l'âge où ses compagnes dévotaient des romans ! Elle suppléait son mari dans sa correspondance

scientifique même. Elle subordonna toujours sa vie aux travaux de laboratoire, informée de tout ce qu'on y faisait, confidente des grandes hypothèses et intuitions géniales du savant. Le professeur Biot écrivait un jour à Pasteur, à propos d'une nouvelle découverte : « Reportez à M^{me} Pasteur la moitié des félicitations que je vous adresse. Elle doit être aussi contente que vous. »

Sait-on aussi combien les économies faites dans le ménage servirent aux expériences des laboratoires de Strasbourg, Lille et Paris ? Mais ce qu'il importe encore plus de souligner, c'est la calme vaillance de l'épouse, si utile au mari dans les périodes d'attaques de ses adversaires, dans les difficultés matérielles, dans les maladies, dans les deuils même qui la touchaient autant que lui (les Pasteur perdirent trois enfants de 2, 9 et 12 ans), sachant que l'entraînement au travail est le seul refuge dans la douleur.

M^{me} Pasteur survécut quinze ans à son mari (1895-1910), se consolant dans les hommages rendus au grand savant et dans la communion en l'idéal qui avait été toute la lumière de leur vie. Elle eut encore la douleur de perdre son fils, diplomate de valeur, et sut tenir ferme encore sa grande âme. Elle mourut à 84 ans, entourée de la famille de sa fille, M^{me} Valéry-Radot. Le bel ouvrage de son gendre, *Madame Pasteur*, devrait être lu par toutes les jeunes. Il est des biographies créatrices de vocations : voilà un admirable exemple de ce que peut être, dans sa plénitude, la vie d'épouse, collaboratrice du mari, et de mère accomplie, dont le féminisme s'enorgueillit à bon droit.

M. EVARD.

De-ci, De-là...

Féministe et femme de lettres.

On annonce de Rome la mort de la marquise Clelia Pellicano, dont le nom était bien connu dans les milieux féministes et littéraires italiens. En effet, restée veuve très jeune avec sept enfants à élever, pour lesquels elle fut une mère admirable, la marquise Clelia sut trouver le temps d'écrire des romans et des nouvelles, qui furent autant appréciés du public que de la critique éclairée des Fogazzaro, des Matilde Serao, etc. D'autre part, elle participa à plusieurs Congrès internationaux, organisa en 1914 celui du Conseil international des femmes à Rome, et se fit même applaudir dans un des Congrès de Londres par ses impeccables discours en anglais.

Des antisuffragistes très raisonnables.

Se souvient-on que, lorsque le Conseil national des Femmes italiennes avait décidé de prendre position en faveur du vote des femmes, la Section de Ravenne avait vivement protesté et proclamé son droit de ne pas participer à cette attitude générale ? Maintenant que les événements ont marché, que le suffrage municipal des femmes semble luire à l'horizon pour un avenir pas trop éloigné, les

beaucoup plus consciencieux que celui des hommes. »

Les cas soumis à ces « jurées » dépendent naturellement du genre de jury où elles siègent. C'est ainsi que Mrs. Edith Kenninger, membre du Grand Jury fédéral de Pennsylvanie, fonctionna deux semaines durant, seule avec dix-sept hommes, dans des locaux moins que propres, et qu'elle jugea avec eux des cas concernant la violation de lois fédérales (envoi de littérature pornographique par la poste, usage frauduleux de la poste, escroqueries sur les banques nationales, etc.). Tandis que Mrs. Jane Roach, membre avec sept autres femmes et sept hommes du jury du Tribunal criminel dans son district campagnard de l'Ohio, fut appelée à s'occuper de questions d'un tout autre ordre. Sa description de ses collègues est une amusante évocation de la vie publique américaine : « Il y avait notre président, type d'honnête homme, directeur de banque dans la vie privée, et cherchant à agir « pour le mieux de la Société » ; il y avait la femme qui était opposée à l'emploi de toutes les armes à feu, partant du principe que « pas de fusil, pas de coup tiré » ; il y avait la femme toujours prête à absoudre les jeunes gens parce que ses fils avaient été autrefois des jeunes gens ; il y avait l'homme qui comptait toujours ce que coûterait le procès ; il y avait le réformateur de la société qui trouvait que chacun devrait être puni un peu, « un tout petit peu, vous savez, sans quoi ils recommenceraient sûrement » ; il y avait la femme au cœur tendre qui, chaque fois qu'un acquittement était refusé, se consolait en pensant que la sen-

tence du Grand Jury pouvait être révisée en Cour d'appel ; il y avait l'homme à l'esprit juridique, et l'homme qui cherchait bravement à sauter avec les autres grenouilles, puisqu'on avait jeté une pierre dans la mare... Mais, tous, d'une manière générale, étaient des gens justes, faisant leur devoir au mieux de leurs capacités. » D'autres femmes ont fait part de leurs expériences dans des tribunaux de police, en justice de paix, en cour d'assises, etc., etc., jugeant d'autant de cas différents que ces instances étaient différentes, les uns comiques et les autres tragiques, les uns ordinaires, les autres lamentables. Elles se prononcèrent aussi bien sur des ruptures de promesses que sur des meurtres, sur des vols, des incendies, des homicides par imprudence et des cas de traite des blanches, — si bien que tous les péchés de l'humanité que punit la loi défilèrent devant elles.

Le prétexte de l'impolitesse, à l'égard des femmes, des juges, des magistrats ou des membres masculins du jury, prétexte qui a si souvent été mis en avant pour exclure les femmes du jury, ne subsiste pas devant le récit des expériences féminines. Miss Mary Kellog (Minneapolis), qui fut si enchantée de ses fonctions de juré qu'elle écrivit une petite brochure pour exposer à d'autres femmes ce qu'elles pouvaient en attendre, a déclaré « qu'elle avait trouvé les hommes uniformément polis. » Mrs. Coate (Missouri) raconte que ses collègues, non seulement furent parfaitement courtois envers elle, mais l'élurent présidente du jury. Mais la palme en cette matière semble revenir